

**Annexe 3 : Service susceptible d'être réduit ou supprimé (\*)**

**A joindre au document « RÉCAPITULATIF DES SERVICES » au plus tard le 18 mars 2024**

**Pour la DSDEN de l'Aveyron – A retourner par voie électronique : [ia12-dimac-prive2@ac-toulouse.fr](mailto:ia12-dimac-prive2@ac-toulouse.fr) et copie pour la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique**

*(\*) cf. Circulaire pour désignation de la personne susceptible d'être touchée par la mesure.*

Code établissement :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Maître susceptible d'être touché par la mesure de retrait pour 2024/2025 :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

A. G. S. :

 ans mois jours

au 01/09/2024

Quotité d'exercice

 %

%

Niveau de classe occupé :

Niveau de classe susceptible d'être supprimé :

Niveau de classe susceptible d'être réduit (décharge de direction) :

A

, le

Signature et cachet du chef d'établissement :